

Rapport n°21

Mudifica di u tavulone di l'Autorizzazione Speciale d'Assenze (ASA) : cuncessione di ghjorni in più pè l'endométriose

Modification du tableau des Autorisations Spéciales d'Absence (ASA) : octroi de jours supplémentaires pour l'endométriose

Les autorisations discrétionnaires peuvent être accordées à l'occasion de certains événements de la vie familiale (ou de la vie courante) dont la délivrance est laissée à l'appréciation de l'autorité territoriale.

Par délibération n°2023/JANV/01/24, le conseil municipal a approuvé des autorisations spéciales d'absence aux agents de notre collectivité.

L'endométriose atteint une femme sur dix, soit environ 1.5 million de femmes en France. Les agents souffrant d'endométriose peuvent rencontrer des difficultés à maintenir leur présence au travail (douleurs, traitements, examens médicaux) et ont besoin d'absences ponctuelles sans arrêt maladie.

À ce jour, l'endométriose n'est pas encore expressément listée dans les motifs classiques d'ASA dans la fonction publique territoriale (FPT) cependant l'endométriose peut être reconnue comme une Affection de Longue Durée (ALD) ou un handicap invisible.

Les collectivités ont la possibilité de mettre en place localement des dispositifs spécifiques d'ASA pour répondre à cette problématique.

Dans la fonction publique, les ASA peuvent être accordées pour raisons médicales, en particulier si :

- L'endométriose est reconnue comme invalidante.
- Il existe un certificat médical ou un avis du médecin du travail.
- L'agent est suivi pour une Affection Longue Durée.

Pour ce faire, en concertation avec le médecin de prévention, et dans le respect de l'anonymat, les agents concernés devront :

- Transmettre une lettre de reconnaissance de l'endométriose par un spécialiste
- Mettre en place un protocole d'ASA médicale ponctuelle validé par le médecin de prévention.
- Le nombre maximum de jours est de 1 à 2 jours par mois déterminés par le médecin de prévention.

- Des mesures de télétravail pourront être accordées par le médecin du travail si le poste occupé le permet.

Le Comité Social Territorial (CST) en date du 4 novembre 2025 a émis un avis favorable.

- **En conséquence, il est proposé :**
- D'approuver les autorisations spéciales d'absence susmentionnées et les conditions de leur mise en œuvre.

SYNTHESE

A Città intruduce un dispositivu d'ASA per l'agenti culpiti da l'endometriosi, accurdenduli sin'à dui ghjorni d'assenza à mese nant'à avisu medicale, da cuncilià megliu salute è travagliu.